



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 8 décembre 2021

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Raphaël Moll, Adrien Tourrettes, Gaël André.

Absents excusés : Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato, Alain Marcq.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U12/U13 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U15 : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

U17 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

Infos générales

Concernant les plateaux U7, U9 et U11, nous rappelons aux clubs qu'ils ont l'obligation en cas d'annulation de plateaux de prévenir les clubs adverses, le district et le responsable de la catégorie par téléphone et de confirmer cette annulation par mail.

Concernant les matchs de championnat toutes catégories, vous devez également, en cas d'annulation de match, prévenir votre adversaire, le district et le responsable de la catégorie par téléphone et avec confirmation par mail. Le District est en charge de prévenir l'arbitre.

Informations tournois de fin de saison :

Pour les clubs souhaitant organiser des tournois en fin de saison, la Commission informe les clubs que les dates suivantes sont disponibles en catégorie U7, U9, U11 et U13 :

Jeudi 26 mai (Ascension)

Week-end du 28-29 mai (Ascension) sauf U8/U9

Week-end du 04-05 juin (Pentecôte) sauf U6/U7

Week-end du 18-19 juin

Week-end du 25-26 juin

Week-end du 02-03 juillet

U6/U7

Les plateaux suivants prévus le 11/12 sont annulés :

Plateau A organisé par Passage FC

Plateau B organisé par EBBE

Plateau E organisé par Clairac

Plateau F organisé par Dausse

Plateau G organisé par Casseneuil

Pour les 3 plateaux (C, D et H) encore d'actualité, merci aux clubs organisateurs (FCVL, Casteljaloux et Virazeil/Puymiclan) de penser à prévenir les clubs et le District en cas d'annulation.

U8/U9

Inscription du club de Dausse avec une équipe. Celle-ci sera ajoutée sur la 2nde phase de plateaux qui débutera le 8 janvier.

U10/U11

Les plateaux suivants prévus le 11/12 sont annulés :

- Plateau 1 organisé par Marmande
- Plateau 3 organisé par EBBE
- Plateau 4 organisé par Confluent
- Plateau 5 organisé par Nérac
- Plateau 6 organisé par SU Agen
- Plateau 7 organisé par Laugnac
- Plateau 8 organisé par Laroque
- Plateau 10 organisé par Penne
- Plateau 11 organisé par Sainte-Livrade
- Plateau 12 organisé par Castelmoron
- Plateau 13 organisé par Marcellus
- Plateau 14 organisé par Le Mas d'Agenais
- Plateau 15 organisé par Tonneins
- Plateau 16 organisé par Saint-Pardoux

Pour les 2 plateaux (n° 2 et 9) encore d'actualité, merci aux clubs organisateurs (FCPA et Vallée Lémance) de penser à prévenir les clubs et le District en cas d'annulation.

Le plateau 2 organisé par FCPA se jouera à Pont-du-Casse sur le terrain stabilisé.

Sont concernés : FCPA 1 et 2, SUA 1, FCVL 1.

U12/U13

Tous les matchs non joués sont reportés et les dates sont mises à jour sur le site du District dans la mesure du possible selon les dates disponibles.

Merci aux clubs pour les championnats PH et District de trouver des arrangements pour jouer ces matchs en semaine, notamment sur le mois de janvier.

Concernant le championnat Honneur, il reste suffisamment de dates libres en janvier pour terminer le championnat dans le délai imparti. La Commission annoncera dans le prochain PV, les dates de report des matchs.

Challenge U13 du 18/12 :

La Commission prend note de l'impossibilité pour les clubs du BAFC et de Val de Guyenne d'organiser ce 1^{er} tour du Challenge. Merci aux clubs désireux de les remplacer de se manifester très rapidement auprès du District.

U15

U15 Honneur :

Match n° 23903573 du 27/11 Le Mas d'agenais / BAFC 3 :

Considérant la réserve d'avant match, confirmée par le club de Mas d'Agenais, recevable sur la forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du BAFC inscrits sur la feuille de match en objet, susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure de leur club, celle-ci ne jouant pas le même jour ni le lendemain.

Après vérification de la feuille de match U15 R1 poule D du 20/11/2021 Marmande FC – BAFC, il apparaît qu'aucun joueur de cette rencontre n'est inscrit sur la feuille de match en objet.

Par ces motifs, la commission dit la réserve non fondée et valide le résultat acquis sur le terrain.

Reprogrammation matchs en retard

U15 Honneur

Le match n° 23903574 du 04/12 Confluent-Albret 1 / FCPA 1 est reporté au 18/12

Le match n° 23903576 du 04/12 BAFC 3 / Casseneuil 1 est reporté au 18/12

U15 District poule A

Match n° 23904196 du 04/12 Astaffort 1 / BAFC 4 : la Commission demande aux 2 clubs de trouver un arrangement pour jouer ce match en semaine, au plus tard le mercredi 19/01/2022.

U17

Match n° 23915911 du 20/11 Marcellus-Bazeille / BAFC 3 :

Considérant la réserve d'avant match, confirmée par le club de Marcellus-Bazeille, recevable sur la forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du BAFC inscrits sur la feuille de match en objet, susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure de leur club, celle-ci ne jouant pas le même jour ni le lendemain.

Après vérification de la feuille de match U17 R2 poule D du 13/11/2021 Labenne OSC – BAFC, il apparait qu'aucun joueur de cette rencontre n'est inscrit sur la feuille de match en objet.

Par ces motifs, la commission dit la réserve non fondée et valide le résultat acquis sur le terrain.

Reprogrammation matchs en retard

Les dates de report des matchs non joués seront communiquées dans le prochain PV. La Commission demande aux clubs dans la mesure du possible d'essayer de jouer ces matchs en semaine.

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

Classement d'accèsion à l'interdistrict au 08/12/21 :

P.	Club	Joués	Points	BP	BC	Forfait	GA
1	Confluent-Albret 47	5	15	18	7	0	11
2	FCVL	5	15	16	5	0	11
3	FCPA 2	5	7	6	5	0	1
4	Gontaud	5	6	12	7	1	5
5	Mas/Caumont	5	6	9	8	0	1
6	Rives d'Olt 2	4	3	7	17	0	-10
7	Boé-Agen FC 3	5	3	9	20	0	-11
8	Passage FC	4	0	3	11	0	-8

Le Président
A. MARCQ